

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

L'instruction publique en Italie

Journal de la société statistique de Paris, tome 15 (1874), p. 152-159

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1874__15__152_0

© Société de statistique de Paris, 1874, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ITALIE (1).

Les établissements qui dépendent du Ministère de l'instruction publique du royaume d'Italie se divisent en quatre catégories :

1° *L'instruction élémentaire*, comprenant les écoles primaires, les écoles nor-

(1) *Italia economica, Roma, 1873.*

males destinées à former les instituteurs, les écoles de filles de degré moyen et de degré supérieur;

2° *L'instruction secondaire classique et technique*, à laquelle appartiennent les gymnases et lycées, les écoles techniques proprement dites, mais non les instituts du même nom qui dépendent du Ministère de l'agriculture et du commerce, enfin les cours annexés aux lycées et gymnases;

3° *L'instruction supérieure*, qui comprend l'université et les écoles supérieures d'application (polytechniques);

4° *Les établissements complémentaires*, où l'on reçoit une instruction toute spéciale, tels que les bibliothèques et archives, les académies scientifiques et littéraires, les musées, les conservatoires de musique.

Les dépenses du ministère de l'instruction publique se sont élevées en 1873 à 17,842,324 fr.

I. — INSTRUCTION PRIMAIRE.

a) *Écoles élémentaires.* — Le nombre des écoles publiques municipales ouvertes pendant le jour sont, en 1872, de 34,213, savoir : 18,243 de garçons, 12,732 de filles et 3,238 mixtes. Si l'on y ajoute 9,167 écoles privées, le nombre total des écoles s'élève à 43,380, ce qui correspond à une école par 620 habitants. Mais il y a, à cet égard, des variations considérables suivant les provinces : c'est ainsi que dans la province de Novare, il y a une école par 368 habitants, et dans celle de Turin, 1 sur 355, tandis que dans la Basilicate et la Calabre ce rapport descend à 1 sur 1,304 et 1,400. Il est à remarquer, d'ailleurs, que le nombre relatif des écoles, qui est assez élevé dans le nord de l'Italie, s'abaisse de plus en plus, à mesure qu'on descend vers l'Italie méridionale.

Les instituteurs des écoles primaires publiques sont nommés par les municipalités, mais leur nomination doit être approuvée par le conseil d'enseignement établi dans chaque province.

Le nombre des maîtres, tant privés que publics, des écoles de garçons, de filles ou des écoles mixtes, s'élève à 43,505, nombre à peine supérieur à celui des écoles, ce qui semble indiquer qu'en beaucoup d'endroits il n'y a qu'un maître pour plusieurs établissements. Sur ce nombre on compte 23,479 hommes et 20,028 femmes; 30,465 étaient munis d'un brevet, et 13,040 d'un certificat d'aptitude provisoire. La plupart de ces derniers, il est vrai, appartiennent aux écoles privées.

L'instruction élémentaire en Italie est obligatoire et gratuite. L'obligation porte sur tous les enfants de 6 ans à 12 ans accomplis, mais aucune sanction légale sérieuse ne rend cette obligation effective.

On connaît depuis 1861 le nombre des enfants qui fréquentent l'école. Ce nombre a suivi jusqu'en 1872 la progression suivante :

1861-1862 . .	1,008,674	ou 4.13	enfants p. 100 habitants.
1863-1864 . .	1,178,743	— 5.44	—
1865-1866 . .	1,217,870	— 5.59	—
1867-1868 . .	1,329,367	— 6.05	—
1869-1870 . .	1,577,654	— 6.06	—
1871-1872 . .	1,745,467	— 6.44	—

Mais il y a, sur ce point, des différences incroyables entre les provinces : ainsi tandis que dans la province de Turin la proportion des enfants qui fréquentent l'école est de 17 p. 100 habitants, elle descend en Sicile à 2 p. 100.

Pour se former une idée de la fréquence scolaire, on doit remarquer que le chiffre 1,745,467 représente un maximum, car il a été constaté en hiver, époque où les présences surpassent d'un tiers environ celles de la belle saison.

Certaines écoles tiennent des cours d'adultes ouverts le soir ou le dimanche. En ajoutant le nombre des élèves qui les fréquentent à ceux qui suivent les écoles élémentaires, on trouve un total maximum de 2,274,989 individus.

b) *Écoles normales.* — Le cours de ces écoles comprend trois années, dont les deux premières embrassent l'enseignement élémentaire et la 3^e l'enseignement supérieur. Leur nombre est pour l'Italie entière de 115, publiques, provinciales ou privées, dont 36 pour les hommes et 79 pour les femmes ; elles comptent en tout 6,130 élèves, dont la majorité appartient au sexe féminin, c'est que les demoiselles fréquentent ces cours, moins pour se livrer à l'instruction publique que pour perfectionner leurs études, et obtenir un diplôme qui leur vaut dans les familles une grande considération.

c) *Écoles supérieures de filles.* — Ces écoles, qui correspondent aux gymnases ou mieux aux écoles techniques, conviennent parfaitement aux jeunes personnes de la classe moyenne. La première a été fondée par la municipalité de Milan en 1861, et le bon exemple donné par cette ville a été assez rapidement suivi par Turin, Asti, Gênes, Venise et Padoue, et plus tard par Bologne et Florence. On n'est admis à l'école supérieure qu'après 12 ans, à la suite d'un examen portant sur l'ensemble complet des cours élémentaires. Les huit écoles de ce genre que possède l'Italie comptent en moyenne 50 élèves par école ; toutefois il y en a 124 dans celle de Milan. Ces écoles ne reçoivent que des externes.

d) *Pensions, couvents et institutions de demoiselles.* — Ces établissements, auxquels on serait tenté de préférer les précédents qui ont l'avantage de ne pas interrompre la vie de famille, n'en sont pas moins entrés depuis longtemps dans les mœurs italiennes.

Leur nombre est, pour l'Italie entière, de 570, avec 29,095 élèves, dont 17,158 sont externes. Ces établissements présentent entre eux de grandes différences suivant qu'ils dépendent du gouvernement, ou que leur direction est confiée aux particuliers. Quelques-uns sont de véritables collèges royaux qui peuvent rivaliser avec les maisons d'éducation françaises de la Légion d'honneur.

II. — INSTRUCTION SECONDAIRE.

Son cours élémentaire terminé, l'enfant qui veut continuer ses études entre dans l'enseignement secondaire après un examen constatant ses aptitudes. L'année scolaire s'étend du 15 octobre au 15 août. Quinze jours sont consacrés aux concours d'entrée, et quinze aux examens de sortie.

a) *Instruction classique, gymnases et lycées.* — L'enseignement classique en Italie ne diffère pas de celui qu'on reçoit dans notre pays. Il a pour but de cultiver l'esprit de la jeunesse et de développer ses facultés par l'étude des langues et de la littérature ancienne, de l'histoire et de quelques sciences. Cet enseignement dure

8 ans, dont 5 sont passés au gymnase et les 3 dernières années au lycée, où les études secondaires atteignent leur entier développement.

Il y a en Italie 104 gymnases et 79 lycées, à peu près un par province. Nous disons à peu près, car quelques provinces n'en possèdent pas, tandis qu'il y en a trois dans chacune des provinces de Turin et de Milan.

Voici le chiffre des élèves qui les ont fréquentés :

	GYMNASES.	LYCÉES.
1867-1868. . .	9,107	3,641
1868-1869. . .	8,402	3,321
1869-1870. . .	8,441	3,422
1870-1871. . .	8,277	3,645
1871-1872. . .	8,268	3,773

Il en résulte que si la population des gymnases tend à diminuer, celle des lycées se maintient. Ces mouvements s'expliquent par le développement latéral de l'enseignement technique.

On a constaté, dans le paragraphe précédent, la supériorité du nord de l'Italie sur le centre et principalement les provinces méridionales, en ce qui concerne l'instruction primaire; les différences sont bien moindres pour l'instruction secondaire classique. Ce système d'éducation qui, dans le Nord, fait peu à peu place à l'enseignement technique, est toujours préféré dans le Sud. C'est le résultat de la tradition et des mœurs.

La proportion des admissions dans les gymnases et lycées varie de 70 à 75 p. 100; les examens de sortie présentent plus de difficulté; on évalue en effet que sur 100 candidats, 25 environ, ou à peu près le quart, obtiennent le diplôme de licence, qui correspond, chez nous, au grade de bachelier.

b) *Instruction technique.* — Ce mode d'enseignement, d'origine toute moderne, car la première école de ce genre ne date que de 1848, semble avoir pris en Italie une extension croissante. 63 de ces écoles (dont 33 dans l'Italie septentrionale, 12 dans les Marches et dans la province de Rome et 18 en Sicile) dépendent de l'État; les communes en entretiennent 162 à l'aide de subventions gouvernementales, et 70 avec leurs propres fonds, ce qui porte leur nombre total à 295, soit une école par 91,524 habitants.

On ne connaît le nombre des élèves que pour les 63 écoles gouvernementales. Ce nombre a suivi depuis 5 ans la progression suivante :

Année 1867-1868 . . .	5,993
— 1868-1869 . . .	5,797
— 1869-1870 . . .	5,454
— 1870-1871 . . .	5,631
— 1871-1872 . . .	6,188

Ce dernier chiffre correspond à 98 élèves par école. En résumé on peut estimer à 20,000 le nombre des élèves qui fréquentent les 295 écoles que possède l'Italie.

A défaut de l'enseignement secondaire classique qui nous paraît le plus propre à élever les esprits, l'enseignement technique a l'avantage de relever le niveau de l'enseignement primaire, et de fournir presque immédiatement à l'industrie, et au

commerce des sujets capables. La France offre un parfait modèle de cet enseignement dans le collège Chaptal.

c) *Séminaires nationaux*. — A côté de l'enseignement secondaire laïque, on doit citer les séminaires que l'État subventionne, au nombre de 26 : ces institutions donnent à leurs élèves l'instruction primaire, mais en ce qui regarde l'instruction secondaire, elles sont tenues de les envoyer dans les gymnases et lycées. La forte discipline qui existe dans les séminaires et les soins particuliers dont on entoure les élèves, généralement peu nombreux, semble attirer de plus en plus la confiance des familles, si l'on en juge par la progression du nombre de leurs élèves, en un très-petit nombre d'années :

1869-1870. . .	1,842
1870-1871. . .	1,950
1871-1872. . .	2,208

III. — INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

a) *Universités*. — L'enseignement supérieur est donné, en Italie, par 17 universités dépendant de l'État, dont 8 de premier rang, à Bologne, Naples, Padoue, Palerme, Pavie, Pise, Rome et Turin, et 9 de second rang à Cagliari, Catane, Gênes, Macerata, Messine, Modène, Parme, Sassari et Sienne.

Il faut ajouter à ce nombre, 4 universités exclusivement provinciales, celles de Camerino, Ferrare, Pérouse et Urbin.

Le nombre des étudiants inscrits et des auditeurs des universités de l'État a varié de 1868 à 1872, de 6,339 à 6,423. Nous donnons dans le tableau suivant le nombre des étudiants et des professeurs de chaque université pour l'année scolaire 1872-1873.

UNIVERSITÉS.	PROFESSEURS			ÉLÈVES INSCRITS.		
	Ordinaires.	Extraordi- naires.	Suppléants.	Étudiants.	Auditeurs.	TOTAL.
Bologne.	44	7	7	488	89	577
Naples	52	11	10	—	—	—
Padoue	41	9	15	1,121	—	1,121
Palerme.	35	11	10	216	90	306
Pavie.	30	9	6	571	147	718
Pise	39	14	13	332	171	503
Rome.	36	3	12	442	92	534
Turin.	39	15	15	935	468	1,403
Cagliari.	21	7	2	78	10	88
Catane	21	5	12	213	20	233
Gênes	25	12	9	336	124	460
Macerata	11	9	—	115	—	115
Messine.	25	5	6	101	11	112
Modène.	23	7	12	285	30	315
Parme	33	9	5	226	44	270
Sassari	8	9	14	66	8	74
Sienne	16	6	10	89	29	118
	499	148	158	5,614	1,333	6,947

Les facultés les plus fréquentées sont celles de droit, puis celles de médecine ; les facultés des sciences mathématiques occupent le troisième rang, en revanche

les facultés de philosophie et de lettres comptent en tout 161 étudiants répartis principalement dans les universités de Padoue et de Turin.

La plupart des universités italiennes sont dans une mauvaise situation financière, l'intérêt de l'État serait d'en diminuer le nombre, et d'en opérer la concentration sur peu de points. Mais il faudrait compter avec les vanités municipales.

b) *Écoles spéciales, instituts supérieurs.* — Aux instituts polytechniques de l'Allemagne et de la Suisse, l'Italie peut opposer trois établissements spéciaux qui offrent une certaine analogie avec notre École centrale des arts et manufactures. C'est l'Institut technique supérieur de Milan, et les écoles d'application pour ingénieurs de Turin et de Milan.

L'école de Milan comptait, en 1872-1873, 209 élèves; celle de Turin 173, et celle de Naples, 185.

On peut citer encore l'*Institut de perfectionnement de Florence*, et à Milan l'Académie scientifique et littéraire; la première compte 214 élèves, et la seconde, qui a succédé à la célèbre Académie littéraire de Pise, n'en a que 26, malgré l'élevation de son enseignement.

Il y a de plus en Italie 3 écoles de vétérinaires, à Turin, à Milan et à Naples, comptant chacune près de 100 élèves.

Presque toutes les universités possèdent un observatoire astronomique. Les plus importants sont ceux des universités de Turin, de Padoue et de Palerme. Quelques observatoires pourtant, et ce ne sont pas les moins célèbres, sont placés en dehors de l'université. Nous voulons parler de ceux de Milan, de Naples et de Florence dont les deux derniers sont le plus largement subventionnés.

IV. — ÉTABLISSEMENTS ANNEXES, INSTITUTS SPÉCIAUX.

a) *Bibliothèques.* — On en compte environ 500 dans tout le royaume, dont la plupart appartiennent aux communes, aux provinces ou à des associations privées. Les bibliothèques de l'État sont au nombre de 33. La bibliothèque la plus riche de tout le royaume est la bibliothèque nationale de Florence, qui possède 280,000 volumes ou estampes et 14,000 manuscrits. Viennent ensuite la bibliothèque nationale de Naples avec 250,000 volumes, dont 10,000 manuscrits, la bibliothèque de Parme avec 206,000 volumes et 4,525 manuscrits, la bibliothèque de l'Université de Turin avec 200,600 volumes; toutes les autres sont au-dessous de ces chiffres.

La bibliothèque la plus fréquentée est celle de Turin qui, en 1871, a reçu 116,714 lecteurs. Puis viennent la bibliothèque nationale de Naples avec 90,928 lecteurs, et la bibliothèque de l'université de la même ville avec 82,630, celle de Florence avec 54,758, et celle de Milan avec 41,146, etc...

Quant au choix des ouvrages mis en lecture, la supériorité appartient, sans conteste, partout, à ceux qui concernent la littérature et la philosophie, et ensuite à l'histoire et à la biographie. Une diminution considérable a été observée dans la lecture des ouvrages sacrés : de 54,491 en 1863, le nombre de ces ouvrages livrés au public est descendu en 1871 à 36,360. Mais c'est surtout entre les provinces du Nord et du Sud que cette différence est plus marquée. C'est ainsi qu'en 1871 sur 36,360 volumes de théologie mis en lecture, 31,455 l'ont été dans les dernières, tandis qu'il n'y en a eu que 4,825 dans les bibliothèques du Nord.

b) *Archives*. — Le répertoire des archives du Ministère de l'instruction publique contient trois volumes : l'un comprend celles de la Toscane, du Mont-Cassin, de la *Cava del Tirreni* et de Mantoue ; l'autre, les archives générales de Venise ; le dernier celles de Naples, avec la collection des lois et règlements de ce pays. Mais il ne paraît pas possible de former sur ce point des notions statistiques.

c) *Galeries et académies des beaux-arts*. — Il faudrait plusieurs volumes pour décrire les riches galeries que l'Italie a consacrées aux beaux-arts, et il serait difficile même d'en donner le nombre. Nous nous contenterons de parler des académies.

Elles sont au nombre de 12 ayant leur siège à : Bologne, Carrare, Florence, Lucques, Massa, Milan, Modène, Naples, Reggio d'Émilie, Rome, Turin et Venise.

L'académie la plus fréquentée est sans comparaison celle de Milan qui compte 1,160 élèves, dont la plupart, il est vrai, s'adonnent aux arts industriels. Vient ensuite Turin avec 394, Naples avec 357, Rome avec 290, Modène avec 289, Bologne avec 255, Florence avec 205, etc. Nous descendons enfin à Massa qui n'en a que 70.

Les 12 académies réunies ont reçu pendant l'année 1872-1873 3,705 élèves, dont un certain nombre suivent plusieurs cours à la fois, savoir : 1,949 (arts d'ornement), 1,015 (figure), 650 (architecture), 315 (perspective), 216 (paysage), 136 (peinture d'histoire), 106 (sculpture et statuaire).

Il n'est pas tenu compte dans cette énumération des élèves libres qui fréquentent les ateliers des maîtres, et d'un grand nombre de jeunes gens qui suivent des écoles locales. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, dans l'Italie centrale et principalement en Toscane et en Ombrie, les beaux-arts ne cessent pas d'être cultivés avec succès, mais nous n'avons pas de chiffres à donner à l'appui de cette assertion.

d) *Institutions et Sociétés musicales*. — L'Italie est le pays de la musique ; cet art y est cultivé, aujourd'hui surtout, avec une sorte de frénésie.

Les instituts musicaux qui dépendent directement de l'État sont au nombre de 5 : l'Institut musical de Florence, le Conservatoire de musique de Milan, le Collège de musique de Saint-Pierre à Naples, le Collège du Bon-Pasteur à Palerme et l'École de musique de l'office des arts à Parme ; mais ces instituts, malgré la célébrité et l'importance des deux principaux, ceux de Milan et de Naples, ne représentent que la plus faible partie de l'activité musicale de l'Italie. Les écoles de musique seules, publiques ou privées, ajoutées aux 5 instituts royaux, s'élèvent au nombre de 267.

Dans ce nombre ne figurent pas les écoles de musique des régiments, ni les écoles de chant annexées aux églises, chapelles et couvents.

Le nombre des professeurs employés dans ces 267 instituts était en 1872 de 896, et celui des élèves de 8,863, dont 4,003 du sexe masculin et 4,860 du sexe féminin. Sur ce nombre 695 fréquentent les instituts royaux, savoir :

220 à Milan,
192 à Florence,
144 à Naples,
70 à Parme,
69 à Palerme.

Les Sociétés philharmoniques et les Sociétés de quatuor étaient, pendant la même année, au nombre de 70 avec 5,201 membres ; il n'y avait que 4 de ces sociétés en 1800, elles s'élèvent à 29 en 1860 et 38 en 1861.

Le nombre des orchestres (musiques militaires non comprises) était, en 1872, de 1,494, dont 113 fanfares, qui ne comptaient pas moins de 42,668 musiciens... une véritable armée! C'est là surtout qu'il y a eu progrès, car en 1860 il n'y avait en Italie que 51 sociétés de ce genre; ajoutons qu'un tiers de ces orchestres sont des musiques municipales.

Rapporté au nombre des habitants, le nombre des élèves musiciens se répartit ainsi suivant les diverses provinces:

Toscane,	1 élève sur	4,361 habitants.	
Marches et Ombrie,	—	1,383	—
Emilie,	—	1,514	—
Vénétie,	—	3,096	—
Lombardie,	—	3,353	—
Piémont,	—	3,596	—
Naples,	—	5,017	—
Rome,	—	6,858	—
Sicile,	—	8,389	—
Sardaigne,	—	12,243	—

On voit que c'est l'Italie centrale qui tient, en musique comme pour les autres arts, le premier rang. C'est un privilège qu'elle doit à son histoire et à sa tradition. Nous en avons fini avec les établissements scolaires qui dépendent du Ministère de l'instruction publique, il nous resterait à dire un mot des écoles pratiques qui dépendent plus particulièrement du Ministère de l'agriculture et du commerce, et des autres départements ministériels. Ce pourra être le sujet d'un autre article.

T. LOUA.
